

ABORDONS L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ

Philippe Vincent

Expert-comptable et commissaire
aux comptes associé chez PwC

Président de la CRCC de Versailles et
du Centre et Vice-Président de la
CNCC depuis 2020.

Tête de liste IFEC

Anne-Laure Chevalier

Expert-comptable et commissaire
aux comptes associée chez FIGEC

Membre du bureau national et
trésorière de la CNCC depuis 2023

1ère colistière de la liste IFEC



Vos candidates à la présidence de la
Compagnie nationale des Commissaires aux comptes

Chères consœurs, chers confrères,

Vous le savez, notre profession de commissaire aux comptes joue un rôle fondamental auprès des petites et moyennes entreprises (PE/PME). Dans un environnement économique en constante évolution, il est indispensable de continuer à affirmer notre présence et notre utilité sur ce marché, et c'est exactement ce que propose l'Axe 2 de notre programme : **Renforcer notre pénétration dans le marché PE/PME.**



AXE 2 : RENFORCER NOTRE PÉNÉTRATION DANS LE MARCHÉ PE/PME



Défendre les seuils : un engagement fort pour préserver notre place

Depuis plusieurs années, nous avons réussi à passer d'une « utilité décrétée » à une **utilité de marché**. Nous avons démontré aux représentants des entreprises que notre intervention est un atout, notamment lorsqu'il s'agit de levées de fonds, d'obtention de crédits ou de la signature de contrats stratégiques. Cependant, **le maintien des seuils à partir desquels l'audit devient obligatoire** reste une priorité essentielle pour garantir que nous restions un partenaire clé dans le tissu économique des PE/PME.

C'est pourquoi nous nous engageons fermement à défendre ces seuils, car ils sont indispensables pour que notre profession continue d'apporter de la valeur ajoutée à ces entreprises en pleine croissance.

Une approche d'audit adaptée aux PE/PME : réviser la norme PE

Il est également essentiel d'adopter une approche d'audit **progressive et proportionnée** pour les PE/PME, sans pour autant exposer nos confrères à des risques de non-conformité. La première tentative d'élaboration d'une norme spécifique pour les PE n'a pas permis d'obtenir les simplifications attendues. Ainsi, **réviser cette norme PE** sera la seconde priorité de notre mandature. Nous devons proposer un cadre plus souple, permettant aux professionnels d'accompagner ces entreprises dans leur développement, sans alourdir inutilement leurs obligations.

Au-delà de la certification des comptes : une offre de services élargie

L'extension de nos missions au-delà de la certification des comptes est une avancée que nous devons capitaliser. Dans un contexte où les PE/PME sont de plus en plus confrontées à des incertitudes économiques, il est crucial que nous soyons en mesure de proposer des **missions d'attestation et de diagnostic**. Ces interventions renforcent la confiance des parties prenantes et répondent à un besoin de sécurité croissant. Nous croyons fermement en la capacité des cabinets à répondre à ces attentes, et **le développement d'une offre de services spécifique aux PE/PME sera une priorité dès la première année**.

Soutenir le secteur non marchand : un axe de développement clé

Le secteur non marchand, souvent porteur de **premiers mandats pour les jeunes professionnels**, représente également un domaine clé pour notre profession. Ce secteur, avec ses besoins spécifiques de structuration, offre de nombreuses opportunités. **Renforcer notre présence** sera donc une de nos priorités, notamment en s'appuyant sur notre réseau territorial à travers les CRCC pour créer des synergies entre les professionnels locaux, les mairies et les associations.

Renforcer la communication et développer de nouveaux canaux

Promouvoir notre profession, c'est aussi savoir **communiquer de manière efficace** et utiliser des canaux adaptés pour toucher les PE/PME. Nous continuerons à dynamiser notre stratégie de communication tout en explorant de nouvelles voies pour valoriser notre utilité et la diversité de nos missions auprès de ce marché.

Une approche globale pour consolider notre présence sur le marché des PE/PME

Défendre les seuils, élargir nos champs d'intervention, et proposer des missions de diagnostic sont trois leviers complémentaires qui, ensemble, nous permettront de **consolider nos positions sur le marché des PE/PME**. Ce marché, vital pour l'économie, doit rester au cœur de nos préoccupations, et nous devons continuer à y apporter toute la valeur ajoutée que nous avons su démontrer jusqu'à présent.

Nous sommes convaincus que cette approche globale, soutenue par un réseau de proximité fort et une offre de services adaptée, permettra à notre profession de **continuer à grandir et à s'adapter aux besoins des entreprises de demain**.

Restons mobilisés pour accompagner les PE/PME dans leurs défis et continuer à faire rayonner notre profession.

Bien cordialement,

Vos candidats à la présidence de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes,

Philippe Vincent & Anne-Laure Chevalier